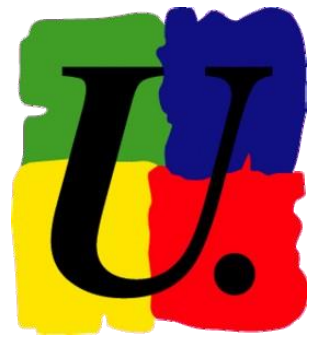


Déclaration Préalable CDEN 13 février 2024



Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Madame la députée, en 2012, vous étiez en tant que conseillère départementale à nos côtés pour défendre le service public d'éducation et dénoncer les mesures de fermetures de classe dans les écoles, collèges et lycées particulièrement violentes cette année-là.

Aujourd'hui, vous votez un budget qui prévoit la perte de 85 postes 1er et 2nd degré confondus dans notre académie. Aujourd'hui, vous arguez que les moyens de l'éducation ont fortement augmenté malgré une baisse démographique... Anatomie d'une chute !

Chute également à l'arrière du peloton CDEN : instance initialement prévue pour entériner les propositions issues de la réflexion commune des organisations syndicales et de l'administration.

Si nous avons effectivement beaucoup réfléchi, argumenté, cherché des informations au plus près du terrain (enseignant-es et élève-es), la déception est grande : entre le groupe de travail et le CDEN, pratiquement rien n'a bougé.

Comme tous les Français-es, les habitant-es de notre département rural méritent des services publics à hauteur de leurs besoins. Le désengagement de l'Etat pèse lourd sur les services publics de proximité et vous, Madame la Députée vous vous êtes engagée à soutenir cette déliquescence en votant systématiquement toutes les propositions de ce gouvernement.

Dont acte.

De l'hôpital à l'école, le lien est aisé : dans le secteur de la santé, après avoir pendant des années sabordé les conditions de travail des soignant-es, nos dirigeants se sont préoccupés de la qualité des soins en multipliant les questionnaires de satisfaction et autres documents d'évaluation qui sont autant de balles réelles tirées sur l'ambulance.

Dans les écoles également, on prend la température : évaluation des réseaux d'aide dont les postes ont disparu, questionnaires de satisfaction, évaluations d'établissements quand la situation est critique et 29 postes en moins dans le département.

Dans le second degré, la préparation de rentrée est une nouvelle fois très inquiétante. Les

collèges de notre département vont devoir rendre plus de 110 h soit l'équivalent de plus de 6 ETP, après les 5 ETP supprimés l'année dernière. Une fois de plus les élèves et les collègues vont devoir en subir les conséquences : 16 établissements voient leur moyenne d'élèves augmenter, les compléments de services vont se multiplier et suppressions de postes qui vont encore fragiliser les équipes. Et pour revenir à la question des remplacements, le sacro-saint Pacte tant vanté dans la communication du ministère ne règle ni les postes qui ne seront pas pourvus à la rentrée, ni les remplacements de moyenne et longue durée qui vont à nouveau se multiplier, faute de TZR en nombre suffisant. Nous avons besoin d'enseignants considérés, formés et bien rémunérés : cela passe par des créations de postes et non des suppressions comme nous le voyons chaque année depuis l'arrivée de M. Macron à l'Élysée.

Madame la Députée, les enseignant.es heureux.ses que vous aviez décrits lors du dernier CDEN vous font part de leur désarroi, des situations complexes auxquelles ils-elles ne peuvent plus faire face, de la crise de recrutement sans précédent que subit l'Education Nationale.

A nos demandes de moyens humains pour envisager un service public d'éducation ambitieux, l'Etat nous répond par des uniformes et des manuels imposés ou en voie de l'être. Il n'y a plus de respect paraît-il ? Rien d'étonnant quand même au plus haut niveau de l'Etat, il n'y a pas de respect pour les personnels.

En particulier pour les « Essentiels » : contractuel·les, AESH,... AESH dont le métier était auparavant précaire mais ne le serait plus du fait de leur cédésation possible ? Est-ce suffisant ? Non, pour la FSU, seul un statut permettrait la sortie de la précarité. Or le gouvernement s'y est opposé.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, les organisations syndicales de la fonction publique appellent à une journée de grève le 19 mars. Elles dénoncent une manœuvre gouvernementale visant à esquiver l'urgence de l'augmentation des salaires, risquant de créer des divisions parmi les agent·es et de nouvelles inégalités, notamment entre les femmes et hommes.

Une journée de grève féministe aura lieu le 8 mars.